

2011/3146 - Attribution d'une subvention de 1 000 euros à l'Association ASCUL (Association Sportive des personnels de la Ville de Lyon et de la Communauté Urbaine de Lyon) pour l'organisation du Trophée Charles Béraudier (Service Événementiel et Animation) (BMO du 27/12/2010, p. 2502)

Rapporteur : M. BRAILLARD Thierry

M. BRAILLARD Thierry, rapporteur : Je dirai un mot sur ce rapport qui est le succès du Trophée Charles Béraudier organisé par l'ASCUL. Mais l'ASCUL ne serait pas l'ASCUL s'il n'avait pas à sa tête une présidente qui sait mener avec détermination et un peu, une main de fer, cette association, Madame Fontaine en l'occurrence.

M. LE MAIRE : Ah oui ! Avec une main de fer.

(Applaudissements.)

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)